



Nieuil 87

Mairie de Nieuil

87510

Tel 05.55.75.80.23

Membres :	19
Présents :	11
Représentés :	2
Exprimés :	13
OUI :	13
NON :	0
Abst :	0

EXTRAIT du Registre des
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2024/48

10 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 décembre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Béatrice Tricard, Maire. Date de la convocation : 5 décembre deux mil vingt-quatre.

Présents : Tricard Béatrice, Casimir Catherine, Ruaud Jean-Luc, Pinardon-Thévet Lucette, Calomine Benoît, Crespy Benjamin, Détienne Aurélien, Lavillard Gabrielle, Mahaut Danièle, Reaully Paola, Sage Pascale

Absents excusés : Auzemery Laurent, Chauchet Emilie donne procuration à Casimir Catherine, Crouzit Sébastien donne procuration à Calomine Benoît

Absent : Bila Laurent, Bruyère Nathalie, Gaspard Céline, Gouzon Jérôme, Pagnou Pascal,

Secrétaire de séance : SAGE Pascale

Objet : Contrat d'électricité – Bâtiments et éclairage public

Le contrat actuel, souscrit auprès d'EDF (siège social : PARIS) arrive à échéance le 31 décembre 2024 pour la fourniture en électricité :

- des bâtiments communaux,
- et de l'éclairage public.

Madame la Maire informe l'assemblée qu'EDF propose un nouveau contrat dont le coût estimé total s'élève à 34 142,28 € H.T. pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 inclus.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- D'ACCEPTER cette proposition.
- D'AUTORISER Madame la Maire à signer le contrat correspondant.
- DE PREVOIR les dépenses correspondantes à la section de fonctionnement du budget principal 2025.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieuil le 10 décembre 2024

Le secrétaire de séance,
Pascale SAGE



Madame la Maire,
Béatrice Tricard.

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA HAUTE-VIENNE

le 12 DEC. 2024



DL - BCLI - 2